

## Ordre du jour AG 2023 APALioran:

### 9h00 : accueil des participants : adhésion et recueil des dons éventuels

- Trésorerie de l'APAL & utilité du site de l'APAL --- répartition géographique des adhérents APAL
- Informations sur les produits de déneigement et déverglaçage pour les piétons
- Informations concernant les copropriétés (compteurs d'eau électroniques et WI-FI globale)
- Bilan des actions financées par le département.

### 10h Présentation de la SAEM 2022 par Sandrine Murlon

### 10 h 20 Présentation des actions du Syndicat Mixte du Lioran par J. Belaïdi , président du Syndicat Mixte

### 10 h 40 Présentation actions de la Communauté des communes par Gilles Chabrier, Vice président Com Com

### 11 h 00 Commune de Laveissière non représentée

### 11 h 20 : Marc-Antoine LEMINH TRIET responsable de Cantal Rénov Energie au conseil départemental

### 11 h 40 : Informations communiquées par APAL

- Informations sur la gestion de l'eau et des économies possibles,
- Suites données à nos propositions des années précédentes,
- Réponse aux questions posées

# Répartition géographique des adhérents de l'APAL

Répartition  
Géographique  
des  
Propriétaires  
au  
Lionnais

adhérents  
de l'APAL  
en  
septembre  
2022



Belgique 3  
Fort de France 1

Paris 1  
91 → 2  
92 → 1  
94 → 4

\* plusieurs adhérents  
n'ont pas communiqué  
leur département de  
résidence principale.

Proportions entre :  
 grandes copros 50 %  
 petites copros 40%  
 chalets individuels 10%

Liste des Copropriétés	adhérents	nombre logements	
<b>TOUR SUMENE propriétaires des studios</b>	<b>204</b>	<b>186</b>	<b>527</b>
<b>VHL 3 bâtiments : BdG, FdR, Sagnes</b>	<b>24</b>	<b>140</b>	
<b>GRIOU</b>	<b>11</b>	<b>108</b>	
<b>PORTES DU SUD</b>	<b>24</b>	<b>93</b>	
<b>CRISTALLINES</b>	<b>12</b>	<b>63</b>	<b>246</b>
<b>LORIANA</b>	<b>11</b>	<b>47</b>	
<b>FONT D'ALAGNON 3 Bâtiments</b>	<b>13</b>	<b>37</b>	
<b>MASSEBOEUF par chalets de 6 logements</b>	<b>14</b>	<b>36</b>	
<b>CHAVAGNAC</b>	<b>2</b>	<b>32</b>	
<b>ALAGNON GARE</b>	<b>37</b>	<b>31</b>	

ELANCEZE	0	24	<b>152</b>
ALTURA	24	22	
LA GRAVIERE	0	20	
PUY DU ROCHER	3	20	
REMBERTER	1	17	
FLOCONS	3	14	
altitude 1500	1	10	
SAPORTA	0	10	
TOUR SUMENE les commerces	10	10	
PORTES DU SUD N° 2	2	6	
<b>Logements individuels</b>			<b>100</b>
<b>chalets du HAMEAU BEC de l'AIGLE</b>	<b>14</b>	<b>27</b>	
<b>chalets sur le ROCHER du CERF environ</b>	<b>12</b>	<b>50</b>	
<b>logements INDIVIDUELS hors RDC</b>	<b>8</b>	<b>22</b>	
	<b>adhérents APAL</b>		
<b>nombre total de propriétaires</b>	<b>430</b>	<b>1025</b>	1025

Dernière minute:  
pour ceux qui louent sans  
passer par agence :

Damien Rigal

06-73-35-01-38

(contact par SMS de préférence )

[entretienpuymary@gmail.com](mailto:entretienpuymary@gmail.com)

*Info demandée par plusieurs Apaliens*

**ENTRETIENS NETTOYAGES**  
INTÉRIEURS & EXTÉRIEURS

**NOS PRESTATIONS**

- ✓ Conciergerie
- ✓ Nettoyage de maisons de location
- ✓ Prestation ponctuelle pour état des lieux ou remise de clés
- ✓ Entretien de jardin et des espaces extérieurs
- ✓ Gestion du linge

Devis gratuit sans engagement.

**CONTACTS**

- ? Damien Rigal
- ☎ 06.73.35.01.38
- 📍 Laqueuille Haute, 15 300 Dienne
- ✉ [entretienpuymary@gmail.com](mailto:entretienpuymary@gmail.com)

**Entretien Maisons & Jardins du Puy Mary**

Ne pas jeter sur la voie publique.

## Programme AG 2023 APALioran:

- Accueil des participants : **plus de 60 propriétaires présents !!!**
- rappel de la répartition des responsabilités au Lioran

SAEM = domaine skiable

Syndicat Mixte = logistique du domaine non skiable

**APAL : au moins 425 adhérents soit + de 40 %**

Le site APAL = en 3 ans

33.200 visiteurs et plus de 105.000 pages vues

**Rappel : les infos importantes sont diffusées par mail...  
et uniquement aux adhérents !**

## Les questions permanentes :

- Les jeux gratuits pour enfants
- Les épaves sur le terrain des Ukrainiens
- L'aire de chainage sur la RN 122 avant la gare
- La circulation & le stationnement (hiver-été)

## Qui est responsable pour :

- La signalisation au sol
- Le passage piétons sous la passerelle (**qui fait quoi?**)
- La RD 67 qui devient RN les jours de fermeture du tunnel

**Complexité démarches administratives**

Depuis que les toboggans nautiques ont été supprimés  
nous attendons en vain des jeux d'eau pour nos enfants  
Les piscines de Laveissière et de Vic imposent l'automobile !  
C'est un privé qui a créé La Paillote à Font d'Alagnon



# Répartition des responsabilités au Lioran en juillet 2023

## Domaine skiable

**Président SAEM :**  
**Bruno Faure CD**

**S A E M**

**Directeur Général :**  
**Hervé Pounau**

Infos &  
Site station

Chargée  
développement

Sandrine Mourlon

Office de  
Tourisme

**Rattaché à la  
Com Com**

## Hors domaine skiable

**Syndicat mixte :**  
Président : J. Belaïdi CD

Vice-président et Responsable  
technique : **Fabien Lagloire**

### ENTRETIEN

- voirie
- déneigement
- espaces verts
- éclairage
- alimentation eau
- station épuration

Commune de  
Laveissière (entretien  
voies communales)

Communauté des  
Hautes Terres

Verres et  
emballages  
(sous traité)

Camion à pince  
ordures ménagères

## Questions posées aux différents intervenants avant l'AG :

- \* jeux gratuits pour enfants
- \* passages piétons entre prairie et Font d'Alagnon
- \* éclairages nocturnes (pollution lumineuse)
- \* train de nuit Paris Aurillac: **les VSDL + vacances zone C (tous les jours)**
- \* bornes de recharge pour VAE
- \* station dépotoir : terrain des Ukrainiens, autos-épaves, ferrailles sur la piste de la gare ...
  - \* signalisation routière au sol : place handi, passage piétons, ligne blanche sur RD, places parking matérialisées...
- \* **stationnements et circulation : en hiver et en été**

# Trésorerie de l'APAL

Point de situation :

**Frais de fonctionnement/ 1 an : 350 €**

Site internet 140 € et quelques fournitures bureau 30 € = 170 €

Location de la salle des Galinottes : 180 €

Grace aux dons de juillet 2023 (315 € en espèces ou par chèque)

**Reste en Caisse le 22 juillet soir : 553 €**

Pas de cotisation obligatoire : l'appel aux dons est suffisant car, grâce au trésorier nous n'avons pas de frais bancaires !

# Informations / produits de déneigement

Sel déneigement classique : pas d'action au-dessous de  $-5^{\circ}$ ;  
Agit en 60 minutes

Produit déverglaçant magnésite éco : agit en 15 minutes  
très efficace jusqu'à  $-30^{\circ}$  et plus écologique

Les prix de «France Voierie» sont très intéressants  
et nous pouvons faire une commande groupée entre  
copropriétés puisque nous avons le même syndic.

déverglaçant	ZEP industries	France voierie
prix du seau de 25 kilos TTC	126,00 €	33,60 €
nombre de seaux	4	4
prix de 4 seaux = 100 kilos	504,00 €	134,40 €
prix de revient au kilo	5,04 €	1,34 €
<b>gain par seau de 25 kilos</b>		<b>92,40 €</b>
coût du transport environ		250,00 €
amorti dès l'achat de 3 seaux		

cout du transport : environ 250 € TTC pour de petites quantités

Amorti dès l'achat de 3 seaux...

cout du transport :  
offert si on achète une palette de 40 seaux de 25 kilos

# Comparaison des produits de déneigement

*NEIGE	
<p><b>SEL DE DÉNEIGEMENT</b></p> <p>Le classique</p> <p>Agit jusqu'à - 6°C</p> <p>Consommation : 20 à 25 kg / 100 m<sup>2</sup></p> <p>Agit en 60 minutes</p> <p> Très corrosif, abime les supports</p>	<p><b>DÉVERGLAÇANT MAGNÉSITE ÉCO</b></p> <p>Le plus économique</p> <p>Agit jusqu'à - 30°C</p> <p>Consommation : 3 à 4 kg / 100 m<sup>2</sup></p> <p>Agit en 15 minutes</p> <p>Special supports fragiles (beton, pavés...)</p>
<p> <b>DÉVERGLAÇANT CALCIUM EXPRESS</b></p> <p>Le plus puissant et le plus rapide pour déverglacer</p> <p>Agit jusqu'à - 50°C</p> <p>Consommation : 2 à 3 kg / 100 m<sup>2</sup></p> <p>Agit en 5 minutes</p> <p> Peut fortement abimer les supports</p>	<p><b>DÉGI'VERT</b></p> <p>Produit <b>BIO</b> et <b>ANTIDERAPANT</b> (Peut être appliqué directement sur les pelouses)</p> <p>Agit jusqu'à - 20°C</p> <p>Consommation : 2 à 5 kg / 100 m<sup>2</sup></p> <p>Agit en 15 minutes et <b>ANTIDERAPANT</b> immédiatement</p> <p>Préserve la flore, idéal pour les trottoirs, cours d'écoles...</p>

# Compteurs d'eau individuels en copropriété

Cas général actuel : 1 abonnement SUEZ par logement = environ 250 € pour un compteur financé par le propriétaire pour connaître sa consommation personnelle (environ 100 €);

- si le compteur vieillit et doit être remplacé , c'est aux frais du copropriétaire (environ 100 €),
- en cas de fuite , aucune alerte ... et une grosse facture imprévue ...

Nouvelle solution: Si la copropriété décide en AG de faire poser des compteurs individuels électroniques par OCEA : la pose est gratuite

Abonnement SUEZ par logement = environ 250 € (pas de changement)

**Mais le compteur électronique fourni et posé gratuitement par OCEA permet de:**

- connaître sa consommation personnelle à tout moment (comme avec LINKY) ;
- être alerté rapidement en cas de fuite et éviter les mauvaises surprises ...
- D'avoir un relevé annuel incontestable ,
- si le compteur vieillit et doit être remplacé , c'est à la charge d'OCEA !
- **COÛT** annuel : moins de 20 € par compteur

**Documentation à disposition des copros intéressées**

# Informations / wi-fi en copropriété

Chaque copropriété est un cas particulier (gaines techniques, qualité des matériaux de construction, etc ) chaque bâtiment a ses spécificités et sans étude préalable. SYX INTERNET ne peut pas dire quelles solutions sont envisageables pour couvrir tous les logements en WiFi

L'entreprise peut faire des devis personnalisés

**SYX INTERNET**

**Alexis Hanicotte**

**[www.syx-internet.fr](http://www.syx-internet.fr)**

**[alexis@syx-internet.fr](mailto:alexis@syx-internet.fr)**

**04 15 57 00 21**

Pour les coûts récurrents, compter :

- 672€ par an pour la Livebox (soit 56€ par mois),
- entre 350 et 700€/an pour la supervision/maintenance selon la taille de l'installation.

**Soit un minimum de 1.000 € /an pour la copropriété**  
à diviser par le nombre de copropriétaires

## Exemple : Bilan de la wi fi à Sumène

Sumène a installé la wi-fi dans toute la Tour :

Coût : 15.000 € pour 200 logements sur 16 niveaux soit :

Plus de 500 mètres de fibre, 70 bornes wifi (4 par étage)

Et le choix de deux réseaux (à 2,4 Ghz et 5 GHz)

Coût de fonctionnement : abonnement orange + surveillance et gestion du système = **10 €/an/studio**

Le débit de 1.500 Mb/s est partagé équitablement entre les 200 studios soit environ 8 Mb/s par studio

# Projets financés par le Département

## Création de la salle hors sac

**cantal**  
LE DÉPARTEMENT

Chaque jour à vos côtés

**LE CONSEIL DEPARTEMENTAL INVESTIT  
AMENAGEMENT D'UNE SALLE HORS SAC**

**MONTANT TOTAL DE L'OPERATION : 150 000.00 € HT**

MAITRISE D'OUVRAGE	CONSEIL DEPARTEMENTAL DU CANTAL - 28 Avenue Gambetta - 15000 AURILLAC
MAITRISE D'OEUVRE	Architecte et Economiste : <b>EIRL Carole HENRY</b> - 26 Rue del Pais - 15100 SAINT FLOUR Bureau de contrôle : <b>APAVE</b> - 27 Avenue Jean Moulin - 48000 MENDE
ENTREPRISES	Lot 1 DEMOLITION GROS OEUVRE <b>SAS SOULIER</b> - 3 Route Collet BP 80127 - 15001 AURILLAC CEDEX Lot 2 MENUISERIE EXTERIEURE ALUMINIUM <b>SAS JARRIGE</b> - Rue du Stade - 15300 MURAT Lot 3 CLOISON PLAFOND MENUISERIE ISOTHERME <b>SOPROMECO SAS</b> - 50 Route Hauterive - 03200 ABREST Lot 4 REVETEMENT DE SOL SOUPLE <b>SARL ROLLERACCO</b> - 1 Rue Bourmental - 15300 MURAT Lot 5 PLAFOND DEMONTABLE <b>SAS DELPON</b> - 5 Avenue Deric - 15000 AURILLAC

Permis de construire n° PC 015 101 22 S0005 délivré le 5 juillet 2022 par la Mairie de LAVEISSIERE.  
Surface de la parcelle : 2 280 m². Surface de plancher : 188 m². Hauteur de la construction : 8,30 m.

Droit de recours : Le délai de recours contentieux est de deux mois à compter du premier jour d'une période continue de deux mois d'affichage sur le terrain du présent permis (art. R. 600-3 du code de l'urbanisme). Tout recours administratif ou tout recours contentieux doit, à peine d'irrecevabilité, être notifié à l'auteur de la décision et du bénéficiaire du permis ou de la décision préalable. Cette notification doit être adressée au juge recommandé avec accusé de réception dans un délai de quinze jours francs à compter du dépôt du recours (art. R. 600-1 du code de l'urbanisme).

**CHANTIER INTERDIT AU PUBLIC**



En 2023

# Projets financés par le Département

## Le passage piétons et PMR entre Sumène et VHL



# Projets financés par le Département

Traitement des bâtiments du grand phénix (Anglard)



En septembre 2022 : le grand phénix au complet

# Projets financés par le Département

Traitement des bâtiments du grand phénix (Anglard)



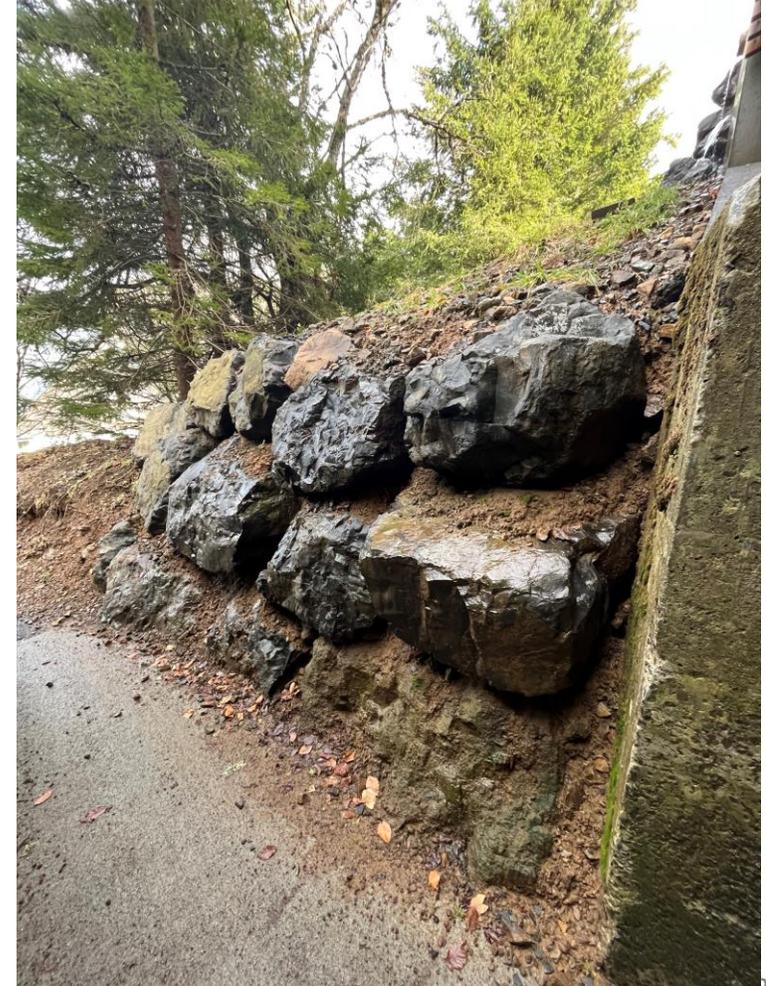
Le 20 juillet 23 : 5 bâtiments /6 ont disparu du paysage

# Projets financés par le Département

## La réparation de la tuyauterie eaux courantes : Viaguin



Passage piétons sous la passerelle de la RD 67 : aucune réponse aux courriels signalant l'inconvénient des chutes de cailloux à chaque averse; qui est l'autorité responsable ??? .....



## Pour mémoire : projets envisagés par le département en 2022

1° - La patinoire reste telle quelle pour le moment ; son avenir sera étudié après la réalisation du bâtiment multi activités ;

2° - Un bâtiment multi-activités ludiques (ouvert à l'année) qui pourrait comporter :

- activités aquatiques avec secteurs pour tous les âges ,
- balnéo et remise en forme,
- bowling
- bar - brasserie ...

# 10 h Présentation de la SAEM 2023 par Sandrine Mourlon

Point de situation des activités de la station , des projets  
envisagés pour  
les pistes et la prairie ...  
sous la responsabilité de la SAEM

Voir compte rendu complet sur PV

La décision concernant la patinoire (à démolir ou à réparer)  
est toujours en attente ...

Nous avons constaté « un dépotoir » sur le côté gauche de la piste de la gare où sont abandonnées les épaves des vieilles remontées mécaniques; à chaque averse la rouille va polluer le ruisseau du Remberter qui se jette dans l'Alagnon au niveau de la gare du Lioran





Cette accumulation d'épaves donne une mauvaise image de la station et n'incite pas les utilisateurs à avoir un comportement responsable...

# 10h20 Com-Com des Hautes Terres

Vice président : Gilles Chabrier

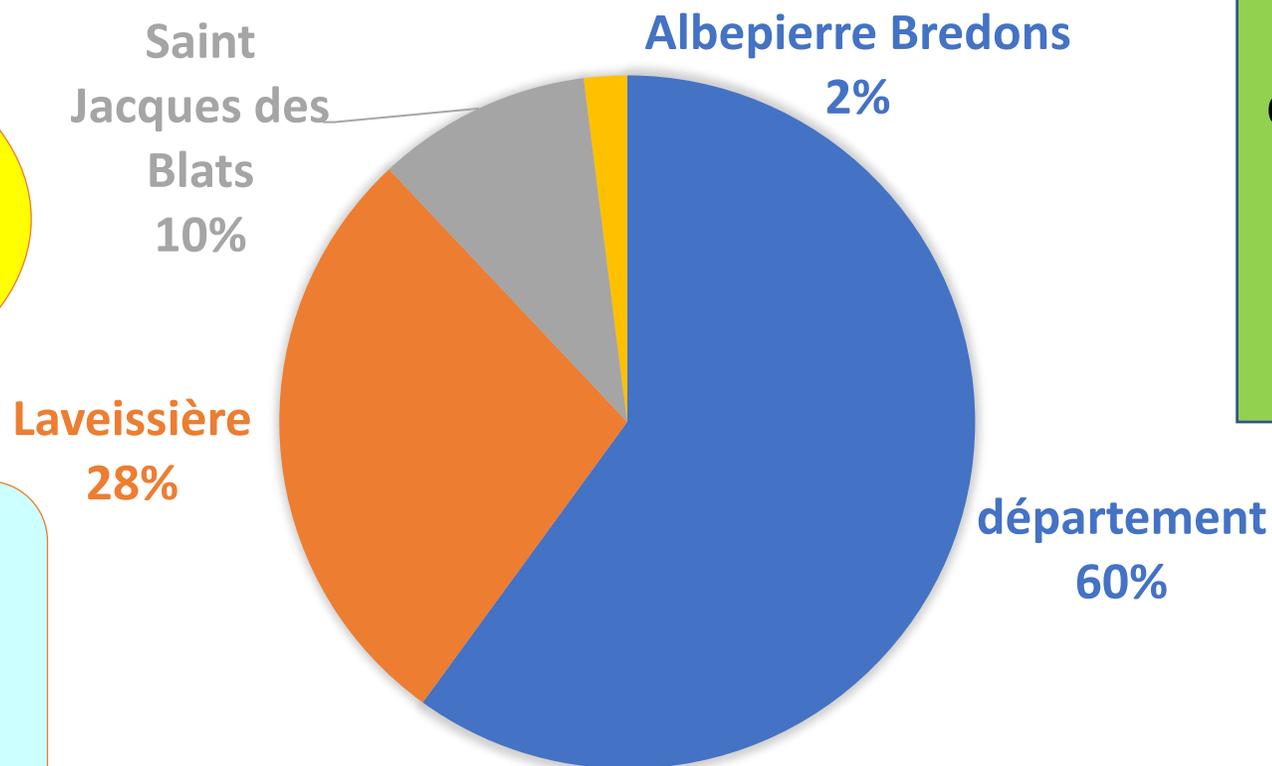
Voir compte rendu complet sur PV

- Les bornes de recharge pour VAE (projet à l'étude)
- Les projets d'amélioration de l'accueil du Massif Cantalien : Le Lioran est le point central
- Projet de chaufferie centralisée (étude en cours)
- Projet de centre aqualudique (étude en cours), et zone d'implantation non décidée (bas du P5 ou patinoire)

# Financement du syndicat mixte du Lioran en 2023

**Conseil  
Départemental  
Cantal 60%**

3 communes 40% :  
Laveissière  
St Jacques des Blats  
Albepierre-Bredons



Conseil administration  
12 élus :  
  
6 conseillers  
départementaux  
  
6 élus des 3  
communes

Président Syndicat mixte: M. Belaïdi CD

Pas de participation financière des Communautés de Communes

11h20 Informations données par Syndicat Mixte:

Jamal Belaïdi , Président du Syndicat Mixte du Lioran  
Et Conseiller départemental du Cantal

Voir compte rendu complet sur PV

11h40 Informations données par Cantal Rénov Energie:

Cantal Rénov Energie : infos sur les économies d'énergie (résidences secondaires)

Application de la réglementation sur les passoires énergétiques dans les zones touristiques.

Voir compte rendu sur PV

Voir diaporama technique joint

# Mairie de Laveissière : Commune de Laveissière non représentée

Questions posées par les propriétaires et réponses obtenues en dehors de l'AG

- Jeux gratuits pour les enfants : la Commune a droit à des subventions mais le budget n'a pas été voté en 2023 (alors que nous demandons ces jeux depuis 10 ans et que la SAEM n'a pas droit à des subventions contrairement à la commune)...
- Terrain des Ukrainiens : lenteur administrative incontournable
- Véhicules abandonnés sur la route devant Lioran Village : la mairie est impuissante...
- Signalisation routière à entretenir par la Commune de panneau d'entrée à panneau de sortie : or la RD 67 est sans ligne blanche , sans passage piétons, ce qui est dangereux !!!
- Circulation et stationnement : arrêté municipal valable en hiver et en été !

# Protection de la ressource en eau :

## Recommandations valables au Lioran et ailleurs !!!

L'eau à la maison en quelques chiffres :

- 1 habitant = 150 litres d'eau potable/ jour
- 1 douche = 60 à 80 litres
- 1 bain = 150 à 200 litres
- 1 lave vaisselle = 10 à 30 litres
- 1 lave linge = 60 litres
- 1 chasse d'eau = 6 à 12 litres

Soit 93 % pour hygiène (corps, sanitaires, ménage et vaisselle)

Et 7% pour boisson et alimentation

## Quelques techniques pour économiser l'eau:

Pour la douche: mettre un sablier fixé sur la paroi ou chanter une chanson de 5 min.

Pour les WC : acheter une chasse à 2 doses ou ajouter un objet dans le réservoir de chasse pour diminuer le volume d'eau consommée (1 bouteille d'eau remplie soit 1,5 ou 2 litres ou un sac plastique adapté)

Pour les robinets : ajouter un brise jet

Pour la pomme de douche : ajouter un réducteur de pression

Et, bien sûr : chasser les fuites !!!!!

En vidéo pour les petits et les grands :

Comment réduire sa consommation :

[https://www.youtube.com/results?search\\_query=comment+r%C3%A9duire+sa+consommation+d%27eau](https://www.youtube.com/results?search_query=comment+r%C3%A9duire+sa+consommation+d%27eau)

[https://www.youtube.com/results?search\\_query=meli+melo+demelons+les+fils+d+el%27eau](https://www.youtube.com/results?search_query=meli+melo+demelons+les+fils+d+el%27eau)

13 h : Assemblée terminée : rendez-vous à l'été 2024,  
Le PV 2023 sera diffusé avant la mi-août !

Un grand merci à tous les intervenants qui nous ont  
communiqué des informations très importantes surtout  
lorsque les propriétaires résident loin du Lioran.

Faites connaître l'APAL autour de vous !!

Et toujours des infos et des photos sur le site de l'APAL !

Bonnes vacances à tous !